

Stephanie Bossaert
I M M O B I L I E R

Agent et conseil en immobilier

BAREME DES HONORAIRES 2021

Ventes immobilières

<u>MONTANT DE LA TRANSACTION</u>	<u>HONORAIRES TTC</u>
0€ à 100 000€	8% du montant de la transaction
100 001€ à 200 000€	7% du montant de la transaction
Supérieure à 200 000€	6% du montant de la transaction

Le taux de TVA en vigueur est de 20 %
Les prix affichés s'entendent honoraires inclus

Les honoraires de négociation sont:

- A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente
« rémunération vendeur »
- A la charge de l'acquéreur dans le cadre d'une « rémunération
acquéreur »